

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Appel à propositions d'actions dans le domaine de l'énergie dans le cadre du programme «Énergie intelligente — Europe» [Décision n° 1639/2006/CE du Parlement européen et du Conseil (JO L 310 du 9.11.2006, p. 15)]

(2011/C 26/18)

L'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI) lance un appel à propositions dans le cadre du programme de travail 2011 «Énergie intelligente — Europe». La date de clôture de l'appel est le 12 mai 2011 pour tous les types d'actions (sauf pour l'initiative intégrée «Initiative pour la formation et la qualification des professionnels du bâtiment dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables» qui sera clôturée le 15 juin 2011).

Des informations sur les modalités de l'appel ainsi qu'un guide du soumissionnaire sont disponibles à l'adresse internet:

http://ec.europa.eu/energy/intelligent/call_for_proposals/index_en.htm

Le bureau d'informations du programme «Énergie intelligente — Europe» est joignable par courrier électronique à l'adresse:

http://ec.europa.eu/energy/intelligent/contact/index_en.htm
